

Compte rendu du conseil municipal

Séance du 12 décembre 2022

Conseillers municipaux présents :

Florent SERRETTE, Anne-Marie MIVELLE, Gérard MUGNIOT, Lydie CHANEZ, Carmen VALLET, Pascale DUSSOUILLEZ, Joël ALPY, Camille BARBAZ, Olivier BLANCHARD, Olivier BOILLOT, Jacques DAYET, Maxime FOURNY, Michaël FUMEY, Philippe SCHENCK, Martial VERNEREY, Valérie VUILLERMOT

Conseillers municipaux absents sans représentation :

Aurore BRULPORT, Etienne MILLET

Valérie VUILLERMOT a été désignée secrétaire de séance. La séance est ouverte à 20h00.

M. le Maire s'excuse pour son absence au conseil municipal du 5 décembre 2022 qui a dû être reporté à aujourd'hui.

Suite à cela, les adjoints et les conseillers font part de leurs ressentis et des solutions possibles à envisager pour aider M. le Maire dans ses nombreuses missions qui lui sont confiées. Le conseil municipal souhaite davantage de communication, de lisibilité dans le suivi des dossiers et propose également que M. le Maire puisse déléguer afin de se dégager plus de temps pour mener à bien les différents projets en cours.

M. le Maire souhaite se donner du temps pour réfléchir aux différentes propositions qui lui sont faites.

1. Enfance, jeunesse

Conseil d'école du 17 novembre 2022

Le Conseil d'école a eu lieu le 17 novembre et les points suivants ont été évoqués :

- Effectifs : 141 élèves et 95 familles et les prévisions de la rentrée 2023 : 135 élèves
- Elections des représentants des parents d'élèves du vendredi 7 octobre 2022.

Ont été élues Titulaires

MAUSSE Aneline
VAUTHIER Séverine
SICHEL Audrey
GUILLAUME Elise
BILLOD Elodie
DAYET Carole

Suppléants

BAUD Karine
MATEUS Christine

- Approbation du règlement intérieur : la Directrice informe de l'interdiction des montres connectées qui distraient les élèves.

- PPMS / Plan Particulier de Mise en Sûreté : des exercices de mise en sécurité des enfants ont été exécutés et le bilan est positif, il est rappelé le caractère obligatoire de l'exercice.
- Projet d'école mis en place sur 3 années, il est axé sur 3 objectifs.
- Projets de l'année : Photos de classe, natation, bricolage de Noël, Non au harcèlement, PS/APER, ski Ecole en démarche de Développement Durable, classe découverte et coopérative scolaire.
- Sécurité, matériel et travaux :
 - Alarme incendie : l'exercice a confirmé la défaillance de l'alarme concernant le CE1. Le problème a été signalé à la Communauté de Communes de Champagnole Nozeroy Jura.
 - Matériel et travaux :
 - Le vidéoprojecteur a été installé il ne manque plus que l'ordinateur de classe.
 - Travaux d'étanchéité du sol sont en suspens
 - Problèmes de connexion internet récurrents
 - Panneaux de signalisation de l'école sont très abimés
 - L'odeur de la salle Libellule toujours pas résolue.
 - Borne de la salle de maternelle est bruyante

2. Urbanisme, voirie et bâtiments

Commission du 28 octobre 2022

L'adjoint en charge de la voirie, présente le plan détaillé du cabinet d'étude BEJ ayant déjà été évoqué le 7 novembre 2022 en l'absence de celui-ci.

- Rue des Gentianes : bordures pour le traitement des eaux pluviales.
- Places des HLM : le projet prévoit une végétalisation à proximité du bâtiment et une diminution des voies d'accès avec une limitation des places de parking.
- Rue du Calvaire : Le conseil municipal ne souhaite pas retirer le calvaire et il est prévu des marquages de places de stationnement.
- Rue de la Claive

Une prochaine réunion de travail sera prévue après les fêtes.

La viabilisation du terrain des HLM

Le devis de détournement des eaux usées et pluviales a été refusé par le Maire, le bornage est à prévoir. Le Conseil municipal sera chargé de déterminer le prix prochainement. Chaque Conseiller municipal est invité à la réflexion.

Emplacement des coussins berlinois rue de Frasne : Le conseil municipal décide de les mettre à l'embranchement de la RD et de la rue de l'agriculture (au niveau du terre-plein). Une demande va être réalisée aux services des routes du Département pour validation.

Vitesse à l'entrée du village : une réflexion est menée par le conseil municipal en ce sens : route de Champagnole, par exemple, avec un marquage au sol.

Défense extérieure contre l'incendie (DECI) : élaboration d'un schéma communal

La défense extérieure contre l'incendie (D.E.C.I.) a pour objet d'assurer, en fonction des besoins résultant des risques à prendre en compte, l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours par l'intermédiaire de points d'eau identifiés à cette fin.

La commune est chargée de la défense incendie sur son territoire, 2 bureaux d'études ont été consultés pour cette mission :

- SIDEK : 7 158 € HT
- ED TECH : 1 713 € HT et dans le cas où un schéma communal de DECI serait à établir, le coût estimatif serait de 1 392,00 € HT

Vue la disparité des montants proposés, le conseil municipal souhaite s'assurer que la prestation est bien la même et il charge M. MUGNIOT d'interroger chaque prestataire.

Economies d'énergie : rénovation de l'éclairage des salles de classe.

Suite aux différentes réunions de travail sur les économies d'énergie, l'entreprise Blondeau Electricité propose un devis avec 2 options dont l'un avec un variateur d'éclairage qui s'adapte à l'éclairage extérieur :

- Option 1 : 3 012,00 € TTC
- Option 2 : 5 512,32 € TTC

Le conseil municipal suspend sa décision, et demande des informations et un autre devis.

Lotissement de la Fruitière : mission de mandat de maîtrise d'ouvrage

M. le Maire rappelle que la commune est propriétaire du terrain depuis 2020, mais que la procédure judiciaire en cours ne permet pas d'avancer sur ce projet. Le jugement devrait être rendu prochainement, c'est pourquoi le Maire propose de réactualiser la consultation des bureaux d'études et de relancer la procédure de fin de bail. M. le Maire rappelle qu'une étude de projet d'ensemble a été réalisée par le CAUE et elle est consultable en mairie.

Elaboration d'un plan location d'urbanisme intercommunal (PLUi)

La communauté de communes de Champagnole Nozeroy Jura lance son projet d'élaboration de PLUi qui à terme viendra remplacer le PLU communal. Ce document sera la référence de 66 communes. Ce sera le même document pour les 66 communes mais elles n'auront pas toutes les mêmes règles. C'est une procédure longue et complexe qui sera finalisée par une enquête publique.

Chaque exploitation agricole a fait l'objet d'une consultation sur leur besoin et leur projet.

3. Environnement, cadre de vie et tourisme

Commission du 16 novembre 2022

Pascale DUSSOULLEZ en charge de la commission rapporte les points évoqués lors de la réunion de commission du 16 novembre 2022 :

- Fleurissement : Suite à la situation de sécheresse connue cette année et qui très probablement se reproduira, il est proposé de limiter la quantité de fleurs pour 2023 et réduire également ce budget. De favoriser les vivaces et les fleurs moins gourmandes en eau.
- Organisation des chantiers citoyens au printemps.
- Plantation d'un mirabellier de notre centenaire Mme Madeleine TARRIUS et un autre arbre fruitier pour notre récente centenaire Mme Marie BUGNET vers la route du Martinet.
- Poursuite des travaux de rénovation du terrain de tennis au printemps quand les conditions climatiques le permettront.
- Réflexion de réaménagement de l'espace vert du lotissement de Walheim en retirant dans un premier temps les haies qui bordent la parcelle, puis dans un second temps, nous consulterons les habitants de ce lotissement.
- Economie d'eau et récupération de l'eau dans des citernes.
- Circuits rando : le projet suit son cours avec l'application visiorando.

RNR Seigne des Barbouillons : comité de gestion, budget et demande de subvention 2023

La Commune est le gestionnaire principal de la réserve depuis le 1^{er} janvier 2022. En lien avec l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, il est proposé d'approuver le budget prévisionnel pour l'année 2023. Les dépenses sont estimées à 21 870,00 € en fonctionnement et à 5 000 € en investissement.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité et sollicite la Région pour l'attribution de subvention à hauteur de 21 870 € en fonctionnement et de 5 000 € en investissement.

4. Forêt et bois

Vente de bois (hors forêt soumise au régime forestier)

Lors de la séance du 7 novembre 2022, l'entreprise Coulet a proposé un devis qui a été approuvé mais par mail du 5 décembre, cette dernière entreprise annulait son exécution.

Yannick CHEVALET missionné par la commune pour recenser ces arbres en forêt a été chargé de trouver un ETF pour exécuter ces travaux en priorité. Un devis de l'entreprise LS BOIS de Vaux-et-Chantegrue propose les tarifs suivants :

- Exploitation manuelle :
 - Grumes Charpente : sapin : 55 €/m³ Epicéa : 63€/m³
 - Grumes Emballage : 41 €/m³
 - Grumes sèches : 35 €/m³
- Exploitation mécanisée
 - Billons verts : 63 €/m³
 - Billons secs : 32€/m³
 - Palette : 12 €/m³
 - Trituration : 2 €

Les volumes estimés sont de 322 m³ secs et 272 m³ vert ou scolytes vert.

Le conseil municipal valide le devis et charge le maire de l'exécution de la décision.

5. Projet Centre bourg

Le projet suit son cours avec un calendrier respecté. Les entreprises sont sérieuses l'architecte et le mandataire sont très professionnels. Les vacances de Noël pourront permettre aux conseillers municipaux intéressés de visiter le chantier.

La municipalité rencontrera Noémie BLANCO, SOLIHA Jura pour préparer la mise en location des appartements seniors et posera le calendrier des candidatures.

6. Finances

Préparation du budget 2023

Une idée a été émise pour le budget 2024 sur l'aménagement du terrain entre le bâtiment « Centre bourg » et l'école : Tables d'activité intergénérationnelles, jardins, agrès de motricité... Ce point fera l'objet d'échange à un prochain conseil municipal.

Projet d'investissement : demandes de subventions

Les deux dossiers de demandes de DETR 2022 :

- Rénovation des locaux du secrétariat de Mairie
- Réaménagement du terrain de sport synthétique, rue du Martinet

ont été ajournés mais la Préfecture propose de les déposer à nouveau pour la programmation 2023.

Réaménagement du terrain de sport synthétique, rue du Martinet

Un terrain de sport synthétique a été aménagé rue du Martinet au début des années 1990. Sur proposition de la commission Environnement, cadre de vie et tourisme, il est proposé de le réaménager pour qu'il soit davantage utilisé. Les travaux consisteraient à diviser le terrain en 2 demi-terrains, équipés de buts et de poteaux multisports (foot, hand, basket, volley, badminton...) ainsi de le nettoyage du revêtement du sol du terrain de tennis. Des devis ont été demandés pour estimer le montant de l'enveloppe nécessaire, qui est évaluée à 19 898 € HT. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organisme	Taux	Montant HT
État (DETR)	25 %	4 974 €
Département du Jura	25 %	4 974 €
Comcom Champagnole Nozeroy Jura	25 %	4 974 €
Autofinancement	25 %	4 974 €
		19 898 €

Rénovation des locaux du secrétariat de Mairie

Dans la suite des travaux réalisés en 2021, il est proposé de terminer la rénovation du secrétariat de mairie par des travaux de peinture (suppression de la moquette, toile...), d'électricité et d'agencement (nouvelle banque d'accueil, cloison...). Le montant estimatif des dépenses est de 18 350 € HT et le plan de financement prévisionnel est :

Organisme	Taux	Montant HT
État (DETR)	25 %	3 800 €
Département du Jura	25 %	3 565 €
Comcom Champagnole Nozeroy Jura	25 %	3 565 €
Autofinancement	25 %	7 420 €
		18 350 €

7. Intercommunalité, structures extérieures et informations diverses

Communauté de communes Champagnole Nozeroy Jura, SIVOM, SICTOM

Pascale DUSSOUILLEZ rapporte les propos du dernier comité syndical du SICTOM et entre autre le rapport annuel 2021 elle rappelle les objectifs de la redevance et son uniformisation des tarifs au 1^{er} janvier 2024.

Cérémonies et réceptions

- Une demande pour un camion ambulant a été déposée par Pizza Pats pour l'emplacement de Petit-Villard le samedi soir. Le conseil municipal refuse la demande.
- Pose d'une nouvelle stèle le 9 janvier 2023 à 11h15 réalisée par le lycée de Vesoul pour rendre hommage à l'équipage du mirage, le capitaine Baptiste Chirié et le lieutenant Audrey Michelin.
- Repas des aînés : 25 mars 2023
- Verre de l'amitié pour la nouvelle année : 14 janvier 2023

Chalet de la Bourre :

Un point est demandé par le conseil municipal suite à la délibération du conseil municipal du 5 septembre 2022 sur l'avancement du dossier du chalet de la Bourre, le début de la saison arrivant à grand pas. Tous s'interrogent sur le non-avancement de ce dossier alors que la délibération du conseil municipal a été prise le 5 septembre 2022.

Différentes pistes sont à étudier :

- Ouvrir la salle hors-sac lors des mercredis, week-ends et vacances scolaires ?
- Gestion par association ?

- Congédier M. MONNIN, la dette s'agrandit ?

La séance est levée à 23h15 Prochaine séance : lundi 9 janvier 2023 à 20h.


Le Maire,
Florent SERRETTE

